

Justificatif généré le 22/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

22/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288979>

N° d'annonce :

602407

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination :

FLEXAS FRANCE

Capital : 10.000 €.

Siège : PARIS (75002) 124 rue Réaumur.

Objet : Transactions sur immeubles et fonds de commerce, intermédiaires en location de bureaux professionnels par la mise en relation des clients et des loueurs.

Durée : 99 années.

Président : la société FLEXAS HOLDING B.V., Overschiestraat 63 1062XD Amsterdam (PAYS-BAS).

Directeur Général : Michaël HENRY, Tasmanstraat 5-3 1013 PW Amsterdam (PAYS-BAS)

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Sauf dispositions spécifiques des statuts, les décisions collectives sont prises à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions à un tiers, un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé n'ayant pas la qualité d'associé, sera soumise à l'agrément préalable de la société.

Immatriculation au RCS de PARIS.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGA2bGJQ



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGA2bGJQ>